



Contrôle police inopportun

Par **WakingUp**, le **14/12/2015** à **20:00**

Bonjour,rnrnJe me demande (car nous sommes très mal informés sur nos droits en France) si la police peut fouiller nos affaires avec peu de preuves. Je vous présente la situation je suis majeur toujours au lycée et je suis sorti avec un ami qui me demande 2 feuilles de cigarettes à rouler que je lui donne et il commence à rouler un joint. Là, la police arrive (3 personnes en vélo) et nous demandent de venir. Ils nous demandent alors si nous sommes en possession de produits stupéfiants (n'en ayant pas je réponds non...) ils nous demandent de vider nos poches et me palpent puis fouillent mon sac et mes poches, portefeuille, etc... je me demandais donc s'ils avaient ce droit (sachant que dans un coin discret, 2 jeunes ils peuvent avoir des présomptions). Je me demandais aussi s'ils pouvaient appeler mes parents pour les prévenir car ils m'ont dit qu'ils le pouvaient alors que je n'ai et ne comptais rien faire d'illégal et en général peuvent-ils les prévenir alors que je suis majeur ?rnrnJe vous remercie d'avance.

Par **amajuris**, le **14/12/2015** à **20:12**

bonjour,rnvous ne dîtes pas le principal, si les policiers ont trouvé de la drogue sur vous.rnni comment c'est terminé ce contrôle.rndans votre cas, selon votre message, il n'y a pas eu de fouille corporelle mais palpation de sécurité et fouille des effets personnels.rnà confirmer mais cela entre dans les pouvoirs des policiers surtout dans le cadre de l'état d'urgencernsalutations

Par **WakingUp**, le **14/12/2015** à **20:32**

Ah non je ne consomme pas de drogue mais ils en ont trouvés sur lui. Le contrôle s'est terminé sur un simple avertissement " c'est pas bien etc , on pourrait appeler vos parents " c'est pour ça que je me demandais s'ils pouvaient les appeler alors que je suis majeur (peut être sont-ils encore responsables de moi comme je suis toujours étudiant) et que je n'ai rien fait.

Par **Lag0**, le **14/12/2015 à 21:00**

Bonjour,rnPénalement, vous êtes seul responsable, et même lorsque vous étiez encore mineur. rnC'est étonnant que des policiers vous menacent d'appeler vos parents. Ils ont contrôlé vos papiers et vu que vous étiez majeur ?

Par **WakingUp**, le **14/12/2015 à 21:10**

Si j'étais mineur, que j'avais été en possession de drogue et placé en état d'arrestation il me paraît logique qu'ils doivent prévenir les parents mais là je leur ai bien précisé que j'étais majeur et ils ont contrôlés mes papiers... Je me demande si leur but n'était pas juste de me faire peur (fort probable) mais je me dis que s'ils avaient ce droit alors que je n'ai ni consommé ni posséder ils auraient dû me créer des problèmes avec ma famille... pour rien...

Par **Tisuisse**, le **15/12/2015 à 06:26**

Bonjour,rnrnVous ne possédiez pas de produits stupéfiants mais vous étiez avec quelqu'un qui, lui, en avait, d'où la suspicion, légitime, des policiers lesquels ne faisaient que leur boulot.

Par **WakingUp**, le **15/12/2015 à 19:43**

Le problème n'est pas qu'ils m'aient contrôlé mais surtout qu'ils menacent d'appeler mes parents et les problèmes que cela pourrait causer...

Par **Tisuisse**, le **16/12/2015 à 08:43**

Pourquoi cela poserait des problèmes s'ils appelaient vos parents ? vous leurs cachez des faits plus ou moins licites ?

Par **WakingUp**, le **18/12/2015 à 14:58**

Non seulement ils pourraient l'envisager auquel cas ils restreindraient possiblement mes sorties etc pour de simples suppositions... Je ne vais pas dire aux parents de quelqu'un de surveiller leur gamin s'il n'a rien fait ça me semble illogique.